

Centrum für Evaluation



Center for Evaluation

Etude d'impact Fairtrade

L'incidence du commerce équitable sur le recul de la pauvreté grâce au développement rural

Résultats résumés de l'étude d'impact Fairtrade

**Sur mandat de TransFair Deutschland et de
la Fondation Max Havelaar (Suisse)**

Contact:

Centrum für Evaluation (CEval)
Universität des Saarlandes
Case postale 15 11 50
D-66041 Saarbrücken
Fax: +49 – (0) 6 81 – 3 02 – 38 99
URL: www.ceval.de

Sarah Klier (scientifique responsable)
Tél.: +49 – (0) 681 – 302 – 35 32
E-mail: s.klier@ceval.de

Sonja Possinger (backstopping)
Tél.: +49 – (0) 681 – 302 – 32 86
E-mail: s.possinger@ceval.de

URL: www.ceval.de

Saarbrücken, le 31 août 2012

Avec l'aimable concours de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO



Mandat et méthodologie

Ce rapport résume les principaux résultats obtenus dans le cadre d'une étude réalisée par le CEval. Elle analyse l'incidence du commerce équitable Fairtrade¹ sur le recul de la pauvreté grâce au développement rural. Elaborée entre juin 2011 et juin 2012, cette étude examine dix différentes organisations de producteurs cultivant des produits des catégories et dans les pays suivants: les fleurs (Kenya), le cacao (Ghana), le café (Pérou), les bananes (Pérou), le thé (Inde) et le coton (Inde). La production du cacao, du café et des bananes est effectuée par de petits agriculteurs organisés en coopératives, tandis que les fleurs et le thé sont cultivés en plantations et le coton dans le cadre d'une agriculture contractuelle. Il s'agissait de vérifier l'hypothèse suivante:

«La présence de coopératives ou de plantations représentatives certifiées Fairtrade dans une région donnée influence positivement non seulement cette organisation de producteurs, mais aussi le développement rural de la région en question, de même que l'intégration et la participation de la population locale aux activités de développement rural, permettant donc d'améliorer les conditions socio-économiques et écologiques dans les régions rurales habitées par les membres ou travailleurs d'organisations de producteurs certifiées Fairtrade.»

L'analyse a été réalisée selon l'approche d'évaluation CEval qui se base sur plusieurs modèles théoriques de gestion des organisations. Son principe consiste à considérer les changements comme un procédé de transfert s'effectuant principalement par le biais des organisations. Dans le cadre de cette approche de recherche, les organisations de producteurs certifiées Fairtrade sont le point focal de l'évaluation.

Les travaux de recherche nécessaires pour l'étude impliquaient la récolte de données aussi bien quantitatives que qualitatives sur la situation socio-économique des travailleurs et petits agriculteurs, sur les structures sociales, sur l'organisation des régions rurales, sur le développement à l'échelle locale et nationale, ainsi que sur la gestion des ressources naturelles. On a défini plus de 100 indicateurs permettant d'obtenir une vue globale du développement rural. 12 entretiens exploratoires menés avec des experts viennent compléter ces travaux. Une équipe composée de la scientifique responsable du projet auprès de CEval, d'un expert local pour chaque secteur et d'un total de plus de 60 intervieweurs a été chargée du prélèvement des informations sur place, en appliquant les méthodes suivantes:

- 128 entretiens semi-directifs
- 32 discussions en groupes
- 11 observations participantes
- 3750 questionnaires standardisés

Afin de pouvoir attribuer des effets à des causes uniques bien définies, toute étude d'impact doit procéder à une comparaison répondant à la question: «Quels seraient les résultats obtenus sans l'intervention en question?» L'étude d'impact Fairtrade devait donc récolter des données de situations qui se présentent sans l'influence de Fairtrade pour les comparer aux

¹ Le terme Fairtrade concerne la certification des organisations de producteurs selon les standards de Fairtrade International (FLO).

informations relevées de situations réelles (résultant de l'application de Fairtrade). Cette manière de procéder permet d'évaluer les changements (effets) amenés par Fairtrade.

Il existe différents moyens (dessins de recherche) qui permettent de procéder à une telle comparaison opportune sur le plan méthodique; la plupart d'entre eux dépend des possibilités existantes (condition des données, cadre financier et temporel). Pour l'étude d'impact Fairtrade, deux groupes ont été comparés: un groupe de traitement et un groupe de comparaison. Le groupe de traitement comprend des organisations de producteurs possédant la certification Fairtrade depuis de nombreuses années et les villages environnants, tandis que le groupe de comparaison est formé d'organisations de producteurs très récemment certifiées Fairtrade et leurs villages attenants. Les organisations évaluées ont été sélectionnées selon des critères définis au préalable. Afin de permettre la comparaison de la situation avant la certification Fairtrade avec l'état actuel, des questions rétrospectives ont été posées durant la récolte des données, avec à l'appui une analyse des données secondaires.

L'un des défis méthodologiques de l'étude consistait à identifier des groupes de comparaison appropriés non certifiés Fairtrade. Souvent, l'ensemble des organisations de producteurs d'une région est certifié Fairtrade. Dans d'autres cas, certaines organisations – notamment des plantations – sont réticentes à la fourniture des données ou à l'admission de personnes externes à leurs exploitations. C'est pourquoi la comparaison confronte dans la plupart des cas une organisation certifiée Fairtrade de longue date à une organisation n'ayant que récemment obtenu la certification au lieu d'une organisation non certifiée comme initialement planifié. Une autre difficulté résidait dans le manque de données «baseline» (de référence), soit d'informations datant de l'époque d'avant la certification, pour les organisations et régions analysées. Ces données n'étant disponibles que pour quelques rares projets, des questions rétrospectives sont généralement utilisées, méthode appliquée aussi à cette étude. Par ailleurs, des données secondaires pertinentes à la région concernée ont été exploitées.

L'étude se caractérise globalement par une grande complexité due à un objet de recherche très vaste et à un concept de recherche détaillé. La mise en œuvre exigeante en termes de méthodologie permet toutefois de se prononcer sans équivoque sur l'impact de Fairtrade sur le développement rural.

Résultats principaux

En ce qui concerne la **situation socio-économique** des petits agriculteurs, des travailleuses et de leurs foyers, l'étude a montré que dans tous les secteurs analysés, le revenu des petits agriculteurs membres d'une organisation certifiée Fairtrade est légèrement plus élevé et surtout plus stable que celui des producteurs du groupe de comparaison. C'est en particulier l'étude de cas du café qui a mis en évidence cette différence. En effet, le rapport révèle que seuls les cultivateurs du groupe de traitement sont capables de vivre uniquement de la culture du café, même lors des années de baisse des prix sur le marché mondial. En outre, les petits producteurs qui bénéficient de la certification Fairtrade se distinguent par une productivité plus élevée que celle des agriculteurs du groupe de comparaison, à l'exception des producteurs de cacao. Pourtant, même les cultivateurs de cacao du groupe de traitement bénéficient d'un revenu plus élevé que leur groupe de comparaison. Il s'ensuit que les foyers en question sont capables de faire davantage d'économies et donc des investissements plus

élevés, résultat quantitatif que l'étude a également mis en évidence. Par ailleurs, elle a révélé qu'en dépit de l'attractivité du marché Fairtrade pour leurs produits, les foyers n'ont ni réduit, ni négligé la culture de produits alimentaires destinés à leur propre consommation.

Un cas de ferme floricole analysé a montré que les conditions de travail sur les plantations sont nettement meilleures que celles des exploitations du secteur floristique au Kenya non certifiées Fairtrade. Les fermes floricoles certifiées Fairtrade se distinguent notamment par des conditions modèles dans le domaine de la protection de la santé. En outre, presque tous les travailleurs et travailleuses disposent, dans le cas étudié, d'un contrat de travail écrit à durée illimitée. S'y ajoute la présence, sur l'exploitation certifiée Fairtrade, d'un système de microcrédits fortement apprécié par les employés. Grâce à tous ces éléments, la ferme floricole en question est perçue comme un employeur très attractif. De telles améliorations n'ont pas été constatées dans le cas d'étude du thé, surtout en raison d'une forte réglementation nationale complète et de prescriptions spécifiquement sectorielles s'appliquant à la plus grande partie non seulement des conditions d'engagement, mais aussi de la production régionale et du commerce du thé. L'exploitation concernée est tenue de respecter ces directives. En outre, cette entreprise vise à atteindre une égalité de traitement des travailleurs sur toutes ses plantations de thé. C'est la raison pour laquelle les employés ne peuvent pas décider dans un procédé démocratique sur le montant de la prime comme le prévoient les standards Fairtrade. En revanche, la prime Fairtrade de toutes les plantations réunies est utilisée conformément à la décision d'une représentation centrale des employés.

Autre fait révélé par l'étude: Fairtrade contribue à l'essor de programmes de formation continue dans les organisations de producteurs. Dans le cas des petits producteurs, ces programmes se concentrent sur les notions d'agriculture, le transfert de connaissances du marché, les thèmes axés sur le renforcement des structures organisationnelles ainsi que la transmission de connaissances générales au sujet de Fairtrade. Les petits cultivateurs possèdent des connaissances de Fairtrade très variées: par exemple dans le cas de la coopérative de cacao étudiée, certains paysans n'étaient pas conscients du fait qu'ils faisaient partie d'une coopérative certifiée. Au près des plantations analysées, les formations portaient essentiellement sur les thèmes de sécurité au travail, les relations de travail et également sur la transmission de connaissances générales sur Fairtrade, celles-ci étant elles aussi limitées dans le cas de la plantation de thé. A ces offres s'ajoutent des manifestations éducatives spéciales destinées aux membres du Joint Body², ainsi que des offres de formation continue générale, par exemple dans le domaine informatique (observées dans le cas d'étude des fleurs). Une des difficultés de ces programmes de formation et de développement est un taux d'alphabétisation souvent très faible, comme l'a révélé le cas d'étude du cacao, entre autres. De ce fait, dans deux cas (café et bananes), les coopératives faisant partie du groupe de traitement organisent des programmes d'alphabétisation pour leurs membres.

Les domaines de l'éducation, de l'accès aux soins et du genre ont été examinés à l'échelle régionale en tant qu'éléments de la **structure sociale**. L'analyse a permis de constater généralement que dans les cas étudiés, les primes Fairtrade sont souvent utilisées pour des projets communautaires qui bénéficient à un public plus large et dont l'efficacité s'étend donc au-delà des membres ou employés des organisations certifiées. Ceci est surtout valable pour le domaine de l'éducation: on a observé non seulement un soutien direct aux institu-

² Comité composé d'ouvriers et de membres de la direction; responsable de l'utilisation de la prime sur les plantations.

tions de formation (cas d'étude fleurs, thé et bananes), mais aussi un effet indirect (cas d'étude du café). Parmi ces effets indirects figurent notamment un accès facilité à l'école pour les enfants et une plus grande attractivité des villages pour les enseignants, les premiers étant mieux viabilisés grâce aux investissements effectués dans les routes par la coopérative certifiée Fairtrade. Le cas des fleurs a fourni un bon exemple de soutien direct aux écoles, avec notamment une excellente collaboration entre le Joint Body et les institutions de formation locales.

Un autre aspect spécifique à l'éducation est le fait que les enfants de petits producteurs doivent souvent aider leurs parents à cultiver les terres. Mais cette collaboration généralement peu problématique et inévitable dans de nombreuses situations, surtout en période des récoltes, n'est pas toujours conciliable avec une fréquentation régulière des cours. Cette situation peut donc entraîner un conflit avec les exigences de Fairtrade et de l'Organisation Internationale du Travail OIT, qui stipulent clairement que la fréquentation scolaire des enfants ne soit pas entravée par le travail des champs. Les analyses sur le terrain ont révélé de telles absences scolaires pendant la récolte pour la culture du cacao et du coton, mais non chez les cultivateurs de bananes et de café. Cependant, il n'a pas été possible d'approfondir la question dans quelle mesure le groupe de traitement et le groupe de comparaison sont concernés par ces absences. Afin de combattre ce problème très répandu, la coopérative de cacao concernée a lancé un programme de sensibilisation pour ses membres, financé par les primes Fairtrade. Un tel programme n'a pas été mis en place dans le cas du coton.

Dans le domaine sanitaire, l'étude révèle que les fermes floricoles analysées observent effectivement les directives Fairtrade destinées à la protection de la santé des employés, suite aux contrôles périodiques des standards correspondants. Il n'a cependant pas été possible de déterminer définitivement dans quelle mesure ces plantations établissent un standard pour toute la branche. Par contre, les ouvriers employés sur la plantation de thé examinée ont déclaré qu'aucun dispensaire n'était opérationnel pour les urgences médicales sur place. Quant aux organisations de petits agriculteurs, les effets constatés sont pour la plus grande partie indirects. Il s'avère que l'effet positif des projets de construction routière sur la situation éducative (constaté pour le café) agit aussi sur l'accès aux soins. Un aspect additionnel (identifié pour les bananes) dans ce domaine est le fait que les paysans organisés bénéficient souvent d'un meilleur accès aux assurances-maladie, avantage que le modèle de coopératives Fairtrade cherche à promouvoir en conséquence.

En ce qui concerne les questions de genre, il faut relever que les coopératives de bananes et de café analysées entretiennent des comités pour le genre, qui fonctionnent bien. Ils ont certes réussi à renforcer le rôle des femmes, mais leur influence sur la conception générale des rôles masculin et féminin, ancrée dans la tradition (Pérou), est restée faible. Des résultats similaires sont enregistrés pour la culture du cacao et du coton, mais on y observe un problème supplémentaire: souvent, les femmes ne possèdent pas la terre qu'elles cultivent, car la tradition leur interdit d'hériter du territoire. L'égalité des chances est en outre entravée par l'attitude générale vis-à-vis de la scolarité des filles, celle-ci étant souvent vue avec scepticisme, en particulier à partir du niveau secondaire car on craint des grossesses indésirables. Malgré cela, les comités pour le genre établis doivent être considérés comme des institutions importantes pour les organisations de producteurs respectives. Ceci vaut également pour le comité correspondant instauré dans la ferme floricole étudiée, car il assure le respect et l'imposition des droits des ouvrières. Aucune institution de ce type n'a pu être

identifiée auprès de la plantation de thé analysée, mais son établissement est fortement recommandé.

Autre aspect important, voire probablement central de l'effet produit par Fairtrade: **l'organisation des régions rurales**. Un rôle décisif revient à la manière unique de Fairtrade de gérer et d'utiliser les primes. Fairtrade permet aux petits agriculteurs et aux ouvrières de contribuer directement à la planification et à la mise en œuvre de projets de développement dans leurs communes et régions, ce qui facilite un soutien effectif de ces projets par la population. En outre, cette implication permet de rompre les rapports de force existants, comme l'a montré l'étude de cas du coton en Inde: les fonctions y sont maintenant attribuées aux personnes selon leurs compétences et non en dépendance de leur caste. Comme il ressort des coopératives de bananes et de café étudiées, mais aussi de l'exemple du coton, les petits producteurs et productrices sont d'ailleurs conscients du fait que les primes sont générées grâce à leurs efforts personnels. Ce n'est malheureusement pas le cas pour la coopérative de cacao, vraisemblablement en raison de sa taille énorme et d'une démocratie de base difficilement applicable d'une part, mais aussi à cause du faible niveau d'éducation des producteurs de cacao d'autre part.

Dans le secteur des plantations, l'administration des primes par le Joint Body prédispose également de façon unique les ouvriers à assumer leur responsabilité dans les procédés décisionnels. Cependant, la situation de la plantation de thé investiguée est quelque peu infortunée, dans la mesure où l'utilisation des primes y fait l'objet d'une décision définitive prise une fois par an à Calcutta par un comité central. Celui-ci se compose d'un représentant pour chacun des Joint Bodys des plantations de thé certifiées. Une telle démarche trouble la transparence des décisions tout en mitigeant la conscience des petits agriculteurs d'avoir la possibilité de participer aux procédés décisionnels.

Parmi les facteurs ayant un impact important sur les régions rurales, citons également les investissements effectués dans l'infrastructure locale, dont certains sont considérables et que l'on a observés notamment pour les exemples du café et des bananes. Ainsi, la coopérative du café examinée a construit des routes d'une longueur totale de 280 kilomètres. Une conséquence indirecte de ce développement est une amélioration dans le domaine de l'éducation et de la santé telle qu'elle est décrite plus haut. A ne pas sous-estimer également: l'importance des investissements dans les centres de traitement qui évitent aux agriculteurs d'effectuer des trajets pouvant durer plusieurs jours pour transporter leurs produits dans la ville la plus proche (et leur permettent des économies de temps et d'argent). Des projets similaires sont prévus pour l'organisation des producteurs de coton.

Pour l'instant, ce n'est que dans le cas des coopératives de café et de bananes étudiées que l'on a pu identifier l'influence exercée par Fairtrade sur le **développement local et national**. Dans ce contexte, il faut noter que la présence de Fairtrade dans ces produits et notamment dans l'espace sud-américain est la plus ancienne. Par ailleurs, dans le cas de la coopérative des bananes péruvienne investiguée, le développement du modèle de coopérative est directement attribué à Fairtrade. Ce fait provoque un changement dans la manière de fonctionner des régions rurales, dû à l'association, à l'échange et à la présentation unifiée des agriculteurs. Leur association sous forme de coopératives a aussi fortement favorisé la culture biologique. En outre, on constate que l'existence de structures augmente l'intérêt d'un partenariat avec les coopératives pour différentes ONG qui offrent un soutien dans le secteur de l'agriculture.

La présence unitaire des cultivateurs réunis en coopératives sur le marché, mais aussi les aspects spécifiques de Fairtrade tels que le prix minimum garanti, souvent plus élevé que celui obtenu sur le marché mondial, ainsi que les primes Fairtrade ont modifié le comportement des acteurs du marché «conventionnels». A titre d'exemple, un grand acheteur conventionnel a introduit un système de bonification ressemblant à la prime Fairtrade en versant, pour chaque caisse de bananes, une contribution au programme en faveur de la santé créé par une fondation qui était établie par cette entreprise. L'utilisation de ces fonds ne fait cependant pas l'objet d'une décision démocratique comme c'est le cas pour la prime Fairtrade. Enfin, Fairtrade a engendré un autre changement, justement dans le cas d'étude des bananes: comme les coopératives se chargent elles-mêmes de l'emballage des produits et n'externalisent plus ce travail, les employés des coopératives bananières profitent de contrats fermes leur garantissant les congés et une assurance-maladie. Ceci signifie une nette amélioration pour ces ouvriers dont les conditions d'engagement étaient moins favorables auparavant, puisqu'ils n'étaient souvent employés que temporairement par une agence de placement.

En dépit des améliorations, dont certaines sont considérables pour la situation des petits agriculteurs, ce n'est que dans le cas de la coopérative de café que les élèves interrogés ont exprimé leur désir de devenir agriculteurs. Outre la faible attractivité du métier tel qu'il est perçu, ceci est aussi attribuable au recul continu des surfaces cultivables en raison de la répartition entre héritiers. De surcroît, les jeunes gens n'ont simplement pas les moyens d'acquérir (ou de racheter) du terrain. Alors qu'il est quasiment impossible à un label d'influencer les possibilités d'achat de territoire, Fairtrade peut certainement contribuer à rendre le métier d'agriculteur plus attrayant.

La gestion des ressources naturelles est le dernier aspect analysé par l'étude. Elle a révélé que Fairtrade encourage un mode de production durable grâce aux standards établis et aux contrôles indépendants réguliers qui en découlent. Toutefois, bon nombre d'organisations de producteurs certifiées Fairtrade disposent aussi de certifications environnementales supplémentaires ou sont soumises à des réglementations correspondantes issues par l'Etat (étude de cas du thé). Il n'est donc pas toujours possible d'attribuer les améliorations identifiées à la certification Fairtrade. Pour les exemples du café et du thé, les labels UTZ Certified et surtout Rainforest Alliance sont mieux connus et possèdent donc un impact plus spécifique sur certains aspects écologiques. Néanmoins, pratiquement toutes les études de cas ont permis de constater un effet positif redevable du moins partiellement à Fairtrade. La certification a favorisé la transition vers une production biologique certifiée dans les cas du café, des bananes et du coton.

Bilan et recommandations

Fairtrade peut apporter des changements positifs importants pour les régions rurales. L'étude montre que Fairtrade améliore ainsi les conditions de vie des ouvriers et petites agricultrices. Dans de nombreux domaines, Fairtrade crée les conditions préalables nécessaires au développement rural. Un rôle essentiel revient aux économies et aux activités d'investissement renforcées des petits agriculteurs et ouvrières, impliquant également un horizon de planification à plus long terme pour la population rurale. Ceci est attribuable d'une part à la protection garantie par Fairtrade contre l'érosion de prix, d'autre part à de meilleures

conditions contractuelles pour les ouvriers et ouvrières (engagement fixe à durée indéterminée). Malgré cela, le nombre d'agriculteurs et d'ouvrières certifiées Fairtrade est trop faible dans la plupart des cas pour exercer une influence significative à l'échelle régionale.

En ce qui concerne l'efficacité générale de l'approche Fairtrade, on a observé que la qualité d'organisation, la motivation des décideurs concernés (la direction ou le comité directeur des coopératives), ainsi que la compréhension et la connaissance générales de Fairtrade constituent les **facteurs de réussite critiques** parmi les agricultrices et ouvriers en question. La question de savoir dans quelle mesure les hiérarchies et les fonctions (-clé) individuelles influent sur la communication et le flux d'informations entre les différents services et niveaux (direction, ouvrières, membres des coopératives, administration) est significative. Ceci est valable aussi pour la collaboration et le flux d'informations entre les comités des organisations de producteurs et les institutions locales, par exemple de l'éducation ou de la santé. Un faible niveau d'éducation, notamment un taux d'alphabétisation peu élevé, contribue par ailleurs à entraver la communication, comme il a été vu dans le cas du cacao.

Les facteurs de réussite critiques cités plus haut ont été jugés positifs dans un grand nombre d'exemples analysés, notamment pour le café, les bananes et les fleurs, mais pas dans tous les cas. Pour les exemples fonctionnant moins bien (cacao et thé), on note en particulier le fait que les organisations de producteurs concernées n'ont réussi à vendre qu'un faible volume de produits selon les conditions Fairtrade, du moins jusqu'à une date récente. Ceci peut signifier qu'un volume de vente important sur le marché Fairtrade constitue une condition supplémentaire essentielle pour que les membres ou employés d'une organisation certifiée Fairtrade puissent profiter de la certification dans l'ampleur escomptée.

Parmi les recommandations découlant de l'étude figure la suggestion d'utiliser les exemples qui fonctionnent bien en tant qu'approches de la meilleure pratique afin d'augmenter l'efficacité au sein du système Fairtrade. Ainsi, les autres organisations de producteurs pourront profiter des expériences de la ferme floricole examinée pour apprendre comment planifier et mettre en œuvre un projet de primes avec efficacité. Quant à leurs expériences faites avec les comités de genre, elles pourraient servir aux plantations de thé analysées. De même, les efforts de sensibilisation fournis par la coopérative de cacao étudiée, relative à la compatibilité de la fréquentation scolaire avec le travail des enfants sur les champs de leurs parents, pourraient être repris par l'organisation présentée pour l'étude du coton.

Il convient de relever tout particulièrement deux observations concernant l'efficacité de Fairtrade. Premièrement, il ne faut pas oublier qu'un impact sur le développement rural qui dépasse l'organisation de producteurs ne fait pas partie des objectifs primordiaux de ces organisations. Celles-ci se constituent en premier lieu pour défendre les intérêts économiques de leurs membres. La poursuite des travaux de sensibilisation par Fairtrade en revêt une importance d'autant plus grande. Deuxièmement, l'impact à l'échelle régionale est fortement influencé par des facteurs internes et extérieurs qui dépendent du contexte. Parmi les facteurs internes figurent entre autres la taille et la structure de l'organisation: nombre de grandes coopératives et d'entreprises « multiterritoriales » comprennent une multitude de sous-coopératives/plantations. Font partie des facteurs extérieurs notamment la situation politique et les réglementations de l'Etat, les changements environnementaux et les conditions fluctuantes du commerce et du marché auxquels sont soumis certains produits.